



## J'ai besoin de votre aide !!

Par **Mijakb94**, le **19/05/2008** à **13:19**

bonjour,

Je vous écris car je me trouve dans une situation désagréable du fait de ma générosité et de ma trop pleine compassion.

Voilà :

Cette amie était dans une situation financière désastreuse et par compassion, j'ai contracté pour lui un abonnement téléphonique et un abonnement internet.

L'abonnement téléphonique (Bouygues) a été contracté à mon nom mais le prélèvement a été souscrit sur son compte.

L'abonnement internet (Free) a été contracté à mon nom et le prélèvement bancaire aussi.

Après un an de menaces verbales, j'ai pu obtenir la résiliation définitive de l'abonnement internet en renvoyant les boîtiers freebox. J'ai pu aussi obtenir la moitié du remboursement des factures soit 150€ sur 300€.

Par contre pour l'abonnement téléphonique, j'ai découvert qu'il n'a pas payé les factures et que j'étais fiché preventel.

Malheureusement je ne l'ai découvert, 1 an après, quand j'ai voulu contracter un abonnement chez Orange. Il m'avait certifié oralement qu'il avait fait le nécessaire.

Voilà, après cette trahison, j'ai découvert que celui-ci avait des faux papiers. En gros que c'était un clandestin. J'ai fait des recherches mais sans succès : il a disparu dans la nature.

Que puis-je faire juridiquement ? Quelles sont les démarches pour obtenir gain de cause ?

Merci d'avance

MJ